



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à huis clos dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 567, chemin du Village, le mercredi 11 novembre 2020 à 19h30 à laquelle étaient présents :

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Leigh MacLeod
Monsieur le conseiller Claude P. Lemire

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Madame la conseillère Louise Cossette
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

362.11.20 CONTRAT POUR LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS DE LA STATION D'APPROVISIONNEMENT ET DE POMPAGE DE L'AQUEDUC BEAULIEU

CONSIDÉRANT le budget de fonctionnement 2020 de la Municipalité ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022;

CONSIDÉRANT le Règlement (571-2019) sur la gestion contractuelle et ses règles sur la conduite des appels d'offres pour les contrats de plus de 101 400\$;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres public via le SEAO pour les travaux d'amélioration sur les installations de la station d'approvisionnement et de pompage de l'aqueduc Beaulieu suivant les termes du devis d'appel d'offres (2020-20) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les neuf soumissions conformes suivantes;

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Entreprises GNP inc.	228 850.24\$
Interchantiers inc.	319 132.14\$
9267-7368 Québec inc.	273 694.68\$
Duroking Construction	262 727.07\$
Pronex Construction Inc.	305 833.50\$
Construction T.R.B. inc.	137 626.45\$
Les Constructions CJRB inc.	204 119.72\$
Excapro inc.	228 333.81\$
Daniel Fillion Excavation	143 850.97\$

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a procédé à l'analyse des soumissions reçues et qu'il a déposé son rapport;



Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
municipalite@morinheights.com
Téléphone : 450 226-3232, poste 101
Télécopieur : 450 226-8786



CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des soumissions excède l'estimation budgétaire du projet et qu'il y a lieu d'analyser et de réviser le devis et l'estimation des coûts à la lumière des résultats de l'appel d'offres;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean Dutil

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

DE REJETER l'ensemble des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2020-20;

CERTIFIÉE CONFORME LE 17 NOVEMBRE 2020



Hugo Lépine
Directeur général et Secrétaire-trésorier